Le 13 février 2006

Invitation à tous les bourgmestres de Belgique

« Communes pour la Birmanie »

Votre commune peut soutenir les démocrates birmans

Madame la Bourgmestre,
Monsieur le Bourgmestre,

Aung San Suu Kyi, Prix Nobel de la Paix en 1991 et leader des démocrates birmans, est privée de liberté depuis 10 ans. La situation en Birmanie est dramatique, mais des moyens de la soutenir, elle et son peuple, existent. Les communes peuvent agir ! Nous vous proposons une action symbolique et une décision concrète afin de lancer un mouvement de solidarité avec Aung San Suu Kyi et les démocrates birmans.

Vous le savez, la Birmanie vit sous le joug d'une des pires dictature de la planète depuis qu'une junte militaire a réprimé dans le sang les manifestations pacifiques en 1988. Aung San Suu Kyi est toujours assignée à résidence surveillée à Rangoon, enfermée dans sa maison derrière un mur de sacs de sable et gardé par des soldats en armes. Elle et les élus de son parti sont pourtant les vrais représentants du peuple : ils ont gagné les dernières élections législatives en 1990 mais la junte a refusé de reconnaître les résultats des urnes, maintient son pouvoir par la force et opprime depuis lors les élus démocrates et tous les citoyens birmans.

Depuis des années, Aung San Suu Kyi nous invite à agir. « *S'il vous plait, utilisez votre liberté pour promouvoir la nôtre* » nous lance-t-elle ! Nous vous appelons à relever le défi. Les communes, premier échelon de la démocratie, peuvent participer au mouvement de solidarité avec les démocrates birmans.

La collaboration d'une association de soutien aux démocrates birmans et de deux organisations de promotion d'une finance éthique est inhabituelle. Face aux liens entre violation des droits de l'Homme en Birmanie et investissements financiers, nous nous regroupons pour vous inviter à utiliser les possibilités d'action des communes ici en Belgique.

Concrètement, nous vous proposons de nommer Aung San Suu Kyi citoyenne d'honneur de votre Ville comme geste symbolique de soutien à la seule Prix Nobel de la Paix emprisonnée dans le monde. Mais nous vous engageons aussi à prolonger ce geste symbolique par le vote, en Conseil communal, d'une motion de soutien à Aung San Suu Kyi et aux démocrates birmans.

Cette motion permettrait de rencontrer l'appel à la cohérence que lance Aung San Suu Kyi face aux multiples soutiens qu'elle reçoit. Les démocrates birmans demandent en effet, depuis des années, que les entreprises étrangères quittent le pays afin que leurs investissements ne bénéficient pas à la junte militaire, qui contrôle des pans entiers de

l'économie birmane et utilise massivement le travail forcé. « *Nous ne sommes pas anti-business (…) Nous sommes opposés aux investissements étrangers dans le pays du fait de la situation politique du pays et car seule la junte militaire et une poignée d'hommes d'affaires en bénéficient* » proclame la leader birmane.

Plusieurs entreprises ont d'ailleurs décidé de quitter la Birmanie, estimant qu'il n'était pas possible de travailler sur place sauf « *main dans la main avec les dictateurs* », comme l'expliquait le président de Levi Strauss. Heineken, Triumph, ont choisi de respecter les vœux des démocrates. Il reste cependant d'importantes entreprises sur place, dont la multinationale Total, considérée comme le premier soutien moral et financier du régime birman par Aung San Suu Kyi elle-même.

La position à avoir par rapport aux investissements en Birmanie a en effet été très clairement définie par les deux acteurs qui peuvent légitimement le faire. D'une part, les démocrates birmans appellent eux-mêmes les entreprises à quitter le pays et la communauté internationale à appliquer des sanctions commerciales. Ils nous citent ces trois chiffres : l'estimation des rentrées que procure à la junte la présence de Total sur place (200 à 450 millions de dollars par an), la part du PIB birman alloué à l'armée (40%) et celle à la santé et à l'éducation (7% seulement). D'autre part, l'Organisation Internationale du Travail (OIT) invite tous ses membres (Etats, organisations de travailleurs et entreprises) à cesser leurs relations économiques avec ce pays pour ne pas propager la pratique du travail forcé. C'est la première fois en 80 ans d'existence que l'OIT a lancé un tel appel à sanctionner un régime, et c'est le seul pays au monde pour lequel elle le fait. Le respect des démocrates birmans et des institutions internationales doit donc guider nos choix.

Un rapport, dont nous vous joignons une copie, établit que les cinq grandes banques actives en Belgique (Axa, DEXIA, Fortis, ING et KBC) investissent massivement dans ces entreprises complices de la junte militaire birmane. Ces cinq banques possèdent pour plus de 2,5 milliards de dollars d'actions dans des entreprises actives en Birmanie dans les secteurs des hydrocarbures, de l'exploitation forestière et de l'extraction minière, c'est-à-dire les secteurs qui sont directement aux mains de la junte selon les élus birmans qui ont pu fuir le pays et peuvent s'adresser à nous. Vous trouverez en annexe leur lettre demandant aux banques de stopper leurs investissements dans ces entreprises.

Une action spécifique vis-à-vis de la banque auprès de laquelle votre commune dépose l'argent public et avec laquelle elle a l'habitude de travailler est donc essentielle : lui demander de revendre ses actions dans les firmes présentes en Birmanie, au nom de la cohérence par rapport aux démocrates birmans mais aussi de cohérence par rapport à nos valeurs et notre respect de la démocratie, ici ou en Birmanie.

La Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve a déjà nommé Aung San Suu Kyi citoyenne d'honneur en juillet dernier, en même temps qu'elle a adopté une motion de soutien aux démocrates birmans. Mais cela ne suffit pas : pour être utile, une telle initiative doit rassembler le plus grand nombre possible de communes. Plus de 1500 communes ont nommé Ingrid Betancourt citoyenne d'honneur afin de marquer leur solidarité avec les séquestrés colombiens. La campagne « *Maires pour la Paix* » a eu un écho mondial, rassemblant plus de 150 communes en Belgique. Nous vous proposons de rejoindre la campagne « *Communes pour la Birmanie* ».

Concrètement, les communes participantes nomment Aung San Suu Kyi citoyenne d'honneur de leur commune et votent la motion de soutien proposée en annexe. Elle annoncent aux organisateurs leur intention de participer dès que possible et leur envoient la motion lorsque celle-ci est votée par le Conseil Communal. Un événement sera organisé pour médiatiser le soutien des premières communes ayant répondu à l'appel.

Nous nous tenons à votre disposition pour vous donner, si besoin, de plus amples informations sur cette campagne et espérons que vous serez nombreux à répondre à cette invitation.

Avec nos meilleurs vœux pour une année 2006 au service de la démocratie en Birmanie et ailleurs.

« *S'il vous plait, utilisez votre liberté pour promouvoir la nôtre* »
Aung San Suu Kyi

Gaëtan Vanloqueren	Bernard Bayot	Inez Louwagie
Actions Birmanie	Réseau Financement Alternatif	Netwerk Vlaanderen

Détails pratiques:

Réponses souhaitées

En Communauté française :
Gaëtan Vanloqueren
Actions Birmanie
124 Rue du College
1050 Bruxelles
0472/331.771
info@birmanie.net

En Flandre :
Inez Louwagie (Netwerk Vlaanderen)
Vooruitgangstraat 333/9 - 1030 Brussel
Tel 00 32 (0) 2 201 07 70
fax 00 32 (0) 2 201 06 02
inez.louwagie@netwerk-vlaanderen.be

Annexes

1. Motion de soutien aux démocrates birmans et à Aung San Suu Kyi
2. Liens web
3. Résumé du rapport de Netwerk Vlaanderen (Décembre 2005) « *Où mettez-vous la frontière ?* Rapport sur les liens entre les banques belges et les entreprises qui violent massivement les droits de l'homme »
4. Lettre de Daw San San, élue de la *Ligue Nationale pour la Démocratie* lors des élections de 1990, appelant les banques à ne pas investir dans des entreprises actives en Birmanie.

ANNEXE 1. Proposition de motion communale de soutien à Madame Aung San Suu Kyi et aux démocrates birmans (Campagne "Communes pour la Birmanie")

Considérant que ce 19 juin 2005, Aung San Suu Kyi, chef de file des démocrates en Birmanie et Prix Nobel de la Paix 1991, a fêté ses soixante ans, alors qu'elle est détenue depuis dix ans, confinée en résidence surveillée sur ordre de la junte militaire au pouvoir ;

Considérant qu'Aung San Suu Kyi a gagné, en 1990, avec 82% des sièges les seules élections libres jamais organisées en Birmanie, et que c'est depuis lors qu'elle est maintenue en détention par la junte ;

Considérant que cette junte militaire birmane est actuellement l'une des pires dictatures au monde, dénoncée par l'OIT (Organisation internationale du Travail) et l'ONU (Organisation des Nations Unies) ;

Considérant qu'Aung San Suu Kyi, Secrétaire générale de la Ligue nationale pour la Démocratie, est actuellement la seule lauréate du Prix Nobel de la Paix à être ainsi privée de liberté ;

Considérant qu'elle invite, depuis des années, la communauté internationale à soutenir le combat non violent de son peuple, notamment en appliquant des sanctions économiques à l'encontre des entreprises qui investissent en Birmanie ;

Considérant les nombreuses résolutions du Parlement européen (et principalement celles des 7 septembre et 16 novembre 2000, et du 16 septembre 2004) sur la Birmanie, condamnant les graves atteintes aux libertés, les intimidations et menaces, et demandant aux autorités de ce pays d'accorder immédiatement la liberté de mouvement à Aung San Suu Kyi ;

Considérant la présence d'entreprises actives en Birmanie contre le souhait exprimé par Madame Aung San Suu Kyi et les démocrates birmans, et les investissement financiers d'établissements bancaires belges dans plusieurs de celles-ci,

Considérant la nécessité actuelle d'introduire des normes éthiques dans la finance pour mettre en œuvre à tous les échelons de notre économie globalisée les valeurs qui caractérisent notre démocratie -au premier lieu desquelles le respect et la promotion des droits de l'Homme,

Considérant que notre commune est un acteur d'un monde globalisé mais interconnecté et que le principe « penser globalement, agir localement » doit être traduit dans les nombreuses décisions communales pour une action locale cohérente;

Considérant le fait que la commune a une fonction d'exemple concernant la responsabilité sociale en matière d'utilisation de l'argent de l'impôt et que le contribuable a le droit d'être informé au sujet de la dépense de son impôt par sa commune,

Le conseil communal de [Votre commune], réuni en séance ce [../../2006], décide :

1. de soutenir l'action des démocrates en Birmanie et de relayer le message d'Aung San Suu Kyi, en particulier auprès de la population communale, pour que la communauté internationale et l'Union européenne fassent pression sur la junte, notamment en appliquant les sanctions économiques demandées par les démocrates birmans ;
2. de faire Aung San Suu Kyi citoyenne d'honneur de la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve ;

3. de ne plus acheter des produits d'entreprises produisant en Birmanie, les investissements de ces entreprises ne faisant que soutenir la junte au pouvoir ;
4. de mandater le collège des bourgmestre et échevins à veiller à ce que les impôts de notre commune ne soient pas utilisés pour le financement d'entreprises actives en Birmanie tant que les démocrates birmans appellent à des sanctions économiques envers leur propre pays ;
5. de mandater le collège des bourgmestre et échevins à obtenir une information complète auprès des institutions bancaires de l'utilisation qui est faite de l'argent déposé par la commune auprès de celles-ci et de veiller, par le choix de produits bancaires durables, à ce que les placements et les investissements communaux soient socialement responsables.
6. de mandater le Collège échevinal à mettre en œuvre la présente motion et d'inviter les établissements bancaires actifs sur son territoire à cesser d'investir dans les entreprises actives en Birmanie tant que les démocrates birmans appellent à des sanctions économiques envers leur propre pays ;
7. d'œuvrer à la libération d'Aung San Suu Kyi dans la mesure de ses moyens.
8. de porter cette information à la connaissance du Ministre des Affaires étrangères, du Secrétaire d'Etat au Commerce extérieur, du Ministre des Finances, de la Présidente du Sénat, du Président de la Chambre, du Président de la Commission européenne, du Président du Parlement européen et de la Fédération Belge de la Finance (Febelfin).

ANNEXE 2. Liens

Birmanie

Actions Birmanie www.birmanie.net

- Tout sur la dictature en birmanie et le soutien à y apporter d'ici.
- Le rapport « *TOTAL pollue la démocratie* » : pourquoi la présence de total soutient le régime militaire birman ? http://www.birmanie.net/birma/pdf/rapport_total_pollue_la_democratie.pdf
- Les 400 entreprises encore actives en Birmanie, par la Confédération Internationale des Syndicats Libres (CISL) http://www.global-unions.org/burma/

Finance éthique

Le Réseau Financement Alternatif http://www.rfa.be

Financité, le site de la finance citoyenne http://www.financite.be/

Netwerk Vlaanderen http://www.mijngeldgoedgeweten.be

ANNEXE 3. Résumé du rapport de Netwerk Vlaanderen (Décembre 2005) « Où mettez-vous la frontière ? Rapport sur les liens entre les banques belges et les entreprises qui violent massivement les droits de l'homme » ?

Vous trouverez ci-après le chapitre concernant la Birmanie, dont sont tirés les chiffres dans notre lettre d'introduction, ainsi qu'une introduction et les perspectives plus larges de financement alternatifs et éthiques.

Le rapport complet se trouve sur le site internet de Netwerk Vlaanderen www.netwerkvlaanderen.be

ANNEXE 4. Lettre de Daw San San, élue de la Ligue Nationale pour la Démocratie lors des élections de 1990.

အမျိုးသားဒီမိုကရေစီအဖွဲ့ချုပ် (လွတ်မြောက်နယ်မြေ)
National League for Democracy (Liberated Area)

Thailand, november 2005

To: the Board of Directors of AXA, Dexia, Fortis, ING and KBC

cc: Call for disinvestment from Companies which are still active in Burma

Dear,

As a democratically elected member of the National League for Democracy, I want to draw your attention to our call for disinvestment from **Burma**. My party, which won the elections in 1990 but was kept from power by the military, is convinced that banks should avoid any financial or moral support to one of the most oppressive regimes in the world.

The Burmese government violates the basic human rights of its people. The military Junta, which seized power in 1990, is responsible for torture, forced labour, forced relocations and rape. These well documented and internationally condemned practices have led to several embargo's and economic sanctions. This is why the NLD calls for disinvestments. Our leader, the Nobel Price Winner Aung San Suu Kyi, states that international companies should stop investing in Burma. These companies perpetuate the violence by providing the military junta with substantial revenues and by giving moral support to the current regime. Several companies have already withdrawn from the country because of ethical reasons, but others have chosen to stay and are thus held responsible for support to the atrocities committed by the Burmese government. Amongst them are some well known companies like Total, Nippon Oil, Mitsui and Maribenu.

I ask all companies to take up their responsibility and to stop all economic activities in Burma. I urge the Belgian banks and other investors to stop any financial support to companies which refuse to withdraw. I understood that you have no policy in place which avoids investments in these companies. I'm convinced that this is not due to a lack of willingness to integrate ethical principles in your credit- and financial policy. I'm sure that you agree that you have to take the violation of basic human rights into account when you decide which companies to invest in. Therefore, I want to ask you to develop a policy which avoids any financial links with the companies still active in Burma.

Yours sincerely,

Daw San San

Secretary NLD

Elected as Member of Parliament in 1990
Founder and secretary of the Member of Parliament Union
Imprisoned several times because of political activities
Fled to Thailand after the Depayin massacre